

Chambres particulières

- L'hôpital propose des chambres particulières.
- Cette prestation donne lieu à **facturation** dont le montant vous sera communiqué lors de votre admission.
- L'attribution des chambres particulières peut dépendre des **disponibilités** et nécessités de service.

Affaires personnelles

- Prévoyez pour votre séjour un nécessaire de toilette, serviettes et du linge personnel - pyjama, robe de chambre, pantoufles -. Leur entretien est à votre charge.

Médicaments - prothèses

- Si vous suivez un traitement médicamenteux, remettez les ordonnances et les médicaments à l'infirmière à votre arrivée;
- L'hôpital fournit les médicaments nécessaires pendant votre hospitalisation.
- Si vous êtes porteur de prothèses - oculaires, auditives, dentaires, etc. -, signalez-le à l'infirmière.

Repas

- Les repas sont servis en fonction de votre régime alimentaire.
- Vous pouvez si vous le souhaitez, rencontrer la diététicienne du service.
- Les repas sont servis aux horaires suivants : petit-déjeuner : 8 h, déjeuner : 12 h, dîner : 18 h.
- La consommation d'aliments autres que ceux fournis par l'hôpital est sous votre entière responsabilité.

Visites

- Les visites sont dans la majorité autorisées de **13h30 à 20h00**.
- En **réanimation**, les visites sont autorisées **24h/24**.
- Les enfants de moins de 15 ans ne sont pas admis dans les services d'hospitalisation.